



Les faits Papillon

www.mouans-sartoux.net



Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux

n° 10 juillet-août 2016

L'édito du maire

Chères Mouansoises,
Chers Mouansois,

Mouans-Sartoux vient de se doter d'une nouvelle crèche, les «P'tits bouts en train».

Idéalement située à proximité du parking de la gare, au rez de chaussée de l'immeuble « le Maupassant » qui jouxte l'école Aimé Legall, cette crèche offre sur plus de 600 m², des espaces de jeux, de découvertes et de repos associant à la fois confort, esthétique et fonctionnalité.

Ce nouvel équipement doté d'une cuisine apporte 24 places supplémentaires, portant à 152 le nombre de places disponibles en crèche à Mouans-Sartoux, soit un ratio d'une place pour 65 habitants alors que la

« La ville où il fait bon y grandir aussi ! »

moyenne nationale est d'une place pour 165 habitants.

La réalisation de cet équipement s'est faite grâce au soutien financier de la Caisse d'Allocation Familiale, partenaire essentiel de ville pour les actions sociales et du Conseil Départemental.

Grâce à cet effort consenti en faveur des tout-petits, toutes les demandes d'accueil en crèche sur la commune sont satisfaites à ce jour et il n'y a pas de liste d'attente pour obtenir une place à Mouans-Sartoux. C'est une situation remarquable dont



peut s'enorgueillir, à juste titre, le service de la petite enfance de la ville.

La qualité de l'accueil et des services ne sont pas en reste sur l'ensemble des crèches de la commune, qualité que l'on doit à André Henry qui porte les actions en direction de la petite enfance, aux agents, aux chefs et directeurs de service qui œuvrent tout au long de l'année pour offrir le meilleur aux enfants.

De plus, comme vous le savez, les repas proposés sont 100% bio, cuisinés sur place et en circuit ultra-court pour l'approvisionnement puisque les légumes sont issus de la production de la ferme communale de Haute Combe, garantissant fraîcheur, saisonnalité et qualités nutritives.

S'il est dit que Mouans-Sartoux est « la commune où il fait bon vivre », on peut ajouter qu'il fait bon y grandir aussi !

Votre maire
Pierre ASCHIERI

À la Une

Le pacte culturel est signé entre l'Etat et Mouans-Sartoux !

Le 9 juin dernier, nous avons signé avec Monsieur le Préfet représentant la Ministre de la Culture et l'Etat, un pacte qui garantit les financements engagés de part et d'autre pour la culture pendant trois ans.



La politique culturelle traduit une vision de l'intérêt général, et l'adhésion à un socle de valeurs qui fondent le projet républicain. À Mouans-Sartoux, la culture et l'éducation sont des priorités placées au cœur du projet municipal qui permettent à chaque citoyen, dès le plus jeune âge, de découvrir le monde, de le comprendre, de pratiquer une activité, de lire, de participer à des événements, des spectacles, de rencontrer les autres...

Aussi, nous proposons comme définition de la culture la phrase d'Albert Jacquard, philosophe et qui fut un ami fidèle du Festival du livre, « je suis les liens que je tisse avec les autres. »



Pour mieux se déplacer à Mouans-Sartoux

Notre cœur de village est actuellement caractérisé par de nombreux ralentissements lors des trajets en voiture et en transports collectifs. Une zone de rencontre partielle a été mise en œuvre entre le rond-point devant le cinéma et le feu tricolore devant la mairie, elle reste à finaliser. Plusieurs passages posent des problèmes de sécurité pour les piétons comme pour les autres usagers des voies publiques.

Objectifs de la démarche :

Mettre en œuvre une approche globale de mobilité intégrant la chaussée, les pistes cyclables, les cheminements piétons, les transports collectifs (bus et train), les nouveaux stationnements au parking du château et la sortie en projet de la pénétrante après Mouans-Sartoux au niveau de

Nous avons mené une étude avec un bureau spécialisé. Cette étude a permis de sélectionner le meilleur scénario en considérant plusieurs paramètres :

- suppression des feux de circulation, modification du sens de circulation, création d'un rond point supplémentaire, travaux de voirie.

Ce scénario a été présenté en réunion publique le 12 Mai. Sa mise en œuvre sera progressive et concertée à chaque étape. Une phase d'expérimentation permettra de commencer sans engager de travaux coûteux et de vérifier les bénéfices collectifs. Cette phase commencera en septembre 2016.

- Bilan de la phase d'expérimentation : novembre 2016

En complément, il est proposé d'engager des échanges avec les citoyens en ouvrant trois groupes de discussions. Ces groupes permettront d'identifier des problématiques, de proposer des pistes de solutions, d'inviter des entreprises innovantes et d'intégrer ces idées dans la mise en œuvre.

Les sujets identifiés sont les :
- mobilités actives, marches, vélos, personne à mobilité réduite, schéma piéton, pistes cyclables, promotion du vélo (responsable du groupe : Florent Morel)
- déplacements des enfants et jeunes (écoles, loisirs), mobilités des associations, pédibus, vélobus, solutions de mutualisation (responsable du groupe : Marie-Noëlle Kartmann)
- déplacements domicile - travail, plan de déplacement entreprise, télécentre (responsable du groupe : Pierre Trami)



l'hypermarché Auchan.

Il s'agit de :

- fluidifier et améliorer toutes les mobilités en prenant soin des plus fragiles : piéton, vélo, bus et voiture.
- améliorer la sécurité des piétons,
- Faciliter la mobilité des enfants et PMR.
- améliorer l'accès et la visibilité des commerces

Le meilleur scénario permet de :

- supprimer les feux de circulation sur le boulevard urbain et avenue M. Journet, mettre en œuvre une zone de rencontre étendue sur le boulevard urbain, revoir la répartition de l'espace public : trottoir, chaussée, voie cycliste
- améliorer la fluidité sur tout le réseau routier au centre du village.

Planning général :

- Réunion publique : 12 mai 2016
- Préparation des voiries et des modifications : été 2016
- Début de la phase d'expérimentation : septembre 2016
- Rond point allée du parc, sens unique montée Rue du Château & suppression du feu (sauf la nuit)
- Sens unique Rue Marcel Journet & suppression du feu (sauf la nuit)

Pour participer aux groupes citoyens :

mobilite@mouans-sartoux.net

Pour vous tenir au courant de l'expérimentation :

- site web de la ville :

www.mouans-sartoux.net

- page Facebook :

www.facebook.com/Ville-De-Mouans-Sartoux

Jeunesse



- L'**Espace Accueil Jeunesse** est un lieu destiné aux jeunes, ainsi qu'à leur famille, où des professionnels de santé sont là pour accueillir, écouter, informer...

Il se situe au 3^e étage de la Maison Bleue, est ouvert à tous, de manière anonyme et gratuite, sans rendez-vous.

En juillet-août, des permanences seront assurées tous les lundis et mercredis, de 17h à 19h. Les jours et horaires d'ouverture seront élargis à la rentrée de septembre. Pour tout renseignement, contacter le 04.92.92.43.90.

- La **rentrée scolaire aura lieu le jeudi 1^{er} septembre**. Pendant l'été, l'accueil du public se fait à la mairie annexe aux horaires habituels. Les dossiers d'inscription à l'accueil périscolaire sont à renouveler et à rapporter au plus tôt.

- **En juillet pour les 3/11 ans** : « Entre Terre et Mer, le grand livre des aventures est tout vert » : le programme d'activité déclina une multitude d'actions en rapport avec notre région et la protection de notre environnement. Deux mini camps en pleine nature (S' Auban et le Col du Turini) pour venir compléter les aventures de nos jeunes héros.

- **En août pour les 3/11 ans** : « découverte et évasion » avec en toile de fond cette citation : « la joie est notre évasion hors du temps ». Nos explorateurs pourront découvrir faunes et plantes de notre région et observeront à la loupe le monde merveilleux des « petites bêtes ». Deux mini camps à S' Auban et une belle balade avec les dauphins à Villefranche-sur-Mer sont également au programme.

Pour les ados en juillet et en août : chaque semaine des mini camps seront proposés leur permettant de tester à la fois leur capacité physique, leur sens du spectacle, le mode de vie à l'indienne... Sont également prévues des activités vidéo et photos sur les deux mois avec une réalisation de leurs différentes aventures...

- **La Maison des Jeunes Mouansois** sera ouverte tout le mois de juillet et fermée en août. Les inscriptions se font à la semaine et les jeunes sont libres de choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer. Les heures d'ouverture dépendent des activités planifiées. Deux nuitées sont proposées, une à Beuil avec activité canyoning et une à Caille avec une via souterrata (spéléologie aménagée). Renseignement : 04.92.92.43.90.

2 étoiles pour la ville

Le 24 juin au soir, au Château de Mouans-Sartoux, a eu lieu la remise à la Ville de Mouans-Sartoux des 2 étoiles de « Ville étoilée » remportées auprès de l'Association de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), représentée par Florent Bailleul. Cette distinction est assortie d'une mention nationale spéciale de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), label obtenu en début d'année. Pierre Aschieri, Maire, les techniciens de la commune qui ont oeuvré pour trouver et appliquer des solutions de sobriété de l'éclairage public, et les élus impliqués sont très fiers de

cette reconnaissance.

Pour fêter cette récompense, une soirée d'observation du ciel a été organisée, avec coupure de l'éclairage public du village. Belle affluence pour cette soirée ! 6 astronomes amateurs ont fait rêver au moins 200 visiteurs de tous âges, sous un ciel clair et une température idéale. Tous sont repartis ravis de leurs découvertes comme les planètes Jupiter, Mars, et surtout Saturne avec ses anneaux, sans compter les constellations (Grande Ourse, le Cygne, ...) et quelques étoiles (Polaire, Arcturus, Albireo) Tous ont hâte de renouveler l'expérience !



Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°10 juillet-août 2016

Conseil de ville des enfants : des actions à la pelle

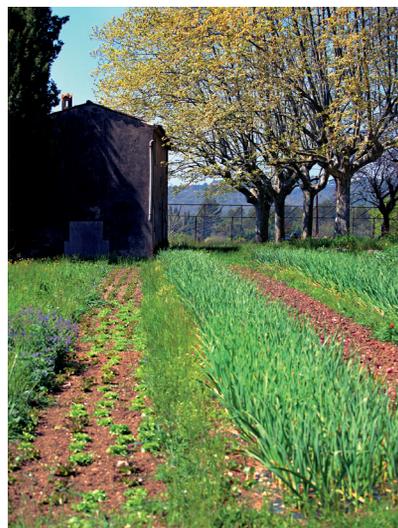
Pour la 12^e année consécutive, en juin dernier, le conseil de ville des enfants s'est réuni à la mairie pour faire le bilan d'une année d'actions. En présence du maire, Pierre Aschieri, de Gilles Pérole adjoint à l'enfance et à l'éducation, et de Christine Gibelin, responsable de l'antenne Unicef, les jeunes délégués et leurs animateurs ont pris plaisir à raconter leurs réussites. Les délégués de l'école Aimé Legall ont mis l'accent sur le respect de notre environnement en créant une charte de promeneur qui sera installée dans la forêt de la grand-pièce et au départ des sentiers de randonnée de la commune. Pour illustrer ces conseils de bonne pratique ils ont créé trois pubs vidéo qu'ils souhaitent présenter avant les films au cinéma

La Strada. Toujours sur le thème du respect du cadre de vie ils ont présenté leur projet de décor pour les containers poubelle pour les rendre plus joyeux mais aussi pour passer des messages sur une collecte respectueuse. Les délégués de l'Orée du Bois ont, eux, entrepris un projet qui se déroulera sur au moins deux années : la création d'un parcours des senteurs au sein du parc de la Grand Pièce. Parallèlement ils ont organisé une opération de nettoyage de la forêt et des sorties d'observation de la flore et de la faune. Les délégués de François Jacob, quant à eux, ont présenté le 1^{er} numéro du « petit écolier », un journal qui rend compte de la vie des enfants dans les 3 accueils de loisirs de la commune.

Régie agricole de Haute Combe : 2 hectares de plus pour le bio !

La régie municipale agricole du domaine de Haute Combe qui produit les légumes Bio de la cantine vient de s'agrandir de 2 hectares grâce à l'acquisition de la propriété Laugeri. Outre l'enrichissement du patrimoine communal, cette nouvelle propriété agricole communale permettra à Sébastien Jourde, notre agriculteur municipal, de programmer de manière optimum sa rotation des cultures mais aussi, grâce à une vingtaine d'oliviers supplémentaires, de viser l'autonomie complète en approvisionnement de légumes

et d'huile d'olive de la restauration scolaire. Rappelons que pour l'année 2016, 21 tonnes ^{1/2} de légumes (plus 50 variétés) et 90 litres d'huile d'olive ont été produits.



En livre-service !



Depuis plus d'un an, la ville de Mouans-Sartoux, le Festival du Livre et Terre d'Azur ont installé à l'hôtel de ville, au Centre Culturel des Cèdres, au C.C.A.S et à l'épicerie sociale, des présentoirs de Livre-Service. Animé par Georges Vallette qui en assure la coordination, ces

Livre-Service sont une invitation à la lecture. Un ouvrage vous plaît ? N'hésitez pas et prenez-le, mais surtout lisez-le et partagez-le auprès de vos amis ! C'est sans frais, sans inscription requise et sans obligation. Bonne lecture !

Un guide pour jardiner sans pesticide

A découvrir dès le 12 juillet, à l'accueil de l'hôtel de ville de Mouans-Sartoux, le guide **Jardinons sans pesticide - guide pour jardiner naturellement**, édité par la ville de Mouans-Sartoux, réalisé par trois étudiants en master Gestion de l'Environnement et Développement Durable et les services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux / D'ores et déjà consultable sur le web : http://issuu.com/ville-demouanssartoux/docs/guide_phyto_2016-issuu



Assemblée des Mouansois : un 3^e rendez-vous réussi !

Le 30 juin, malgré un parfum de vacances, les habitants du quartier de la gare étaient nombreux (plus de 100 personnes) dans l'aquarium de la médiathèque pour évoquer avec le maire, Pierre Aschieri, la conseillère départementale, Marie Louise Gourdon et plusieurs élus mouansois, les dossiers et projets communaux ainsi que les améliorations à apporter à la vie du quartier. Circulation, déchets, logement, propreté, présence de la police

municipale, stationnement, inondations... Les thèmes sont toujours riches et suscitent de la part des élus des réponses concrètes. Les services municipaux, lorsque c'est nécessaire, mettent en œuvre les solutions préconisées. Prochain rendez-vous le 22 septembre, toujours à l'aquarium, l'Assemblée des Mouansois concernera les habitants du quartier des Gourettes.



Inauguration du balisage des sentiers mouansois

C'est au petit matin, le 25 juin dernier, qu'a été inauguré le balisage des sentiers de la forêt mouansoise, fraîchement balisés en bleu par des bénévoles du SMCS Rando, sous la houlette d'Alain Fauvet.

Plusieurs années de travail

C'est la concrétisation d'un travail de plusieurs années qui s'est soldé en début d'année par 2 publications :
- la revue municipale *Allons en Forêt*, distribuée à tous les Mouansois et qui décrit les richesses de la flore et de la faune mouansoises (sur la base de l'inventaire citoyen effectué de 2011 à 2014 par le CEN-PACA).
- la brochure descriptive des sentiers mouansois, disponible à l'Office de Tourisme.

Au cours de cette petite promenade inaugurale, chacun a pu découvrir quelques-uns des paysages variés de la forêt mouansoise.

Étaient présents : le maire de Mouans-Sartoux, Pierre Aschieri ; le président du CEN-PACA, François Bavouzet ; Alain Fauvet, président du SCMS Rando et plusieurs bénévoles, ainsi que de simples amoureux de la Nature. Tous étaient ravis de cette manifestation qui démontre la volonté de la commune de Mouans-Sartoux de tout faire pour préserver les espaces naturels.

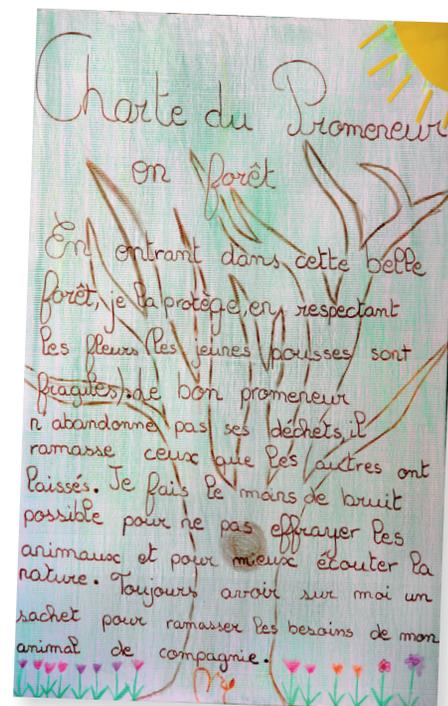
Notons qu'à l'occasion de cette matinée, la Charte du promeneur réalisée et dessinée par les enfants de l'école Aimé Legall a été présentée aux promeneurs et personnalités.

Objets trouvés !



Tout (ou presque) se retrouve à la Police Municipale ! On n'y pense pas suffisamment mais « les objets perdus », qu'on appelle par habitude les « objets trouvés » finissent souvent par être rapportés au poste de Police Municipale. Le local dédié à l'entreposage de ces objets ressemble à

la publicité d'une enseigne parisienne réputée, on y trouve de tout : vélos, jouets, clés (par dizaines), doudous, vêtements (écharpes, vestes, manteaux, etc.) En cas de perte, le bon réflexe c'est d'abord de rendre visite à la Police Municipale. Tél. : 04 92 92 47 27





Les faits marquants du conseil municipal du jeudi 2 juin 2016

- **Eau & assainissement** : le conseil a démarré par la présentation par le maire du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement. Comme chaque année, ce rapport fait apparaître une qualité irréprochable de l'eau potable distribuée aux Mouansois, pour une prix inférieur à celui pratiqué dans la plupart des communes.

- **Cinéma La Strada** : l'adjointe à la culture, Marie-Louise Gourdon, a ensuite présenté le rapport annuel 2015 d'activité du cinéma La Strada, lié à la commune par une convention qui permet à la Ville de disposer à la fois d'un instrument important de sa politique culturelle et de recettes significatives (113 000 € en 2015). Le rapport annuel 2015 confirme le succès de ce cinéma, qui, avec 307 000 entrées en 2015, a le taux d'occupation par fauteuil le plus élevé de France. Ceci a permis son développement, puisque deux nouvelles salles sont actuellement en construction (photo ci-contre).



- **Politique foncière** : le maire a ensuite présenté le bilan des acquisitions/cessions foncières réalisées auprès de l'Etablissement Public Foncier, en vue de permettre la réalisation de projets d'habitat : il s'agit en 2015 de la cession d'un terrain situé corniche Bénard pour 713 437 €.

- **Urbanisme** : l' élu délégué à l'urbanisme, Daniel Le Blay, a ensuite présenté trois Projets Urbains Partenariaux (PUP) liés à des constructions individuelles et collectives. Au titre de ces PUP, qui ont été validés par le conseil municipal, la commune s'engage à réaliser, sous maîtrise d'oeuvre ERDF et aux frais des bénéficiaires, des travaux d'extension de réseaux rendus nécessaires par ces nouvelles constructions. Le conseil municipal a

aussi confirmé la validité de la procédure de « sursis à statuer » sur des demandes de constructions qui pourraient compromettre ou rendre plus onéreuse l'application du futur PLU.

- **Voirie** : l'adjoint délégué aux travaux, Roland Raibaudi, a présenté le montant estimatif des travaux pour 2016 (200 000 €) et le montant des subventions accordées par le Conseil Départemental (46 458 €), qui ont été acceptés par le conseil.

- **Sécurité** : le maire a présenté le montant estimatif des travaux de vidéoprotection (200 000 €, répartis sur 2 ans), destinés à augmenter le taux d'élucidation des délits sur la commune et dans les environs. Le conseil a autorisé le maire à solliciter le Département, la Région et l'Etat pour subventionner ces travaux.

- **Associations** : des subventions exceptionnelles ont été accordées à la compagnie de théâtre « les Soi-Disant » et à l'Association de Défense contre les Nuisances Aériennes (ADNA).

- **Projet Educatif Territorial 2016/2019** : Gille Pérole, élu délégué à l'enfance et à l'éducation,

a présenté ce PET, qui reconduit les horaires et grands principes du précédent (démarré le 19 juin 2013), en tenant compte des échanges effectués lors des réunions publiques et des comités de pilotage. Le conseil a validé ce projet.

- **Salle Vincent BERTRAND** : pour honorer la mémoire de ce passionné de handball qui a participé à la création du HBMMMS en 1976, sur proposition du maire, le conseil a décidé de donner son nom à la salle de réunion du centre sportif René FRIARD.

La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme qui fixe les orientations d'aménagement d'un territoire. Il s'impose aux communes et à leur plan local d'urbanisme (PLU).

Le SCOT'Ouest regroupe les 28 communes de l'ouest des Alpes-Maritimes, c'est-à-dire le bassin Cannois et le Pays de Grasse. Son objectif est de faire partager par les communes et l'Etat une même

vision du territoire sur des enjeux essentiels. Prévenir les risques naturels, placer les espaces d'activités, les zones commerciales, développer l'agriculture, insérer les principales voies et moyens de déplacement, telles sont les missions du SCOT.

Pierre Aschieri et Daniel Le Blay ont été désignés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse pour y représenter Mouans-Sartoux.

Pierre ASCHIERI

Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

La municipalité a entrepris de modifier une seconde fois son P.L.U.

A la base, il s'agirait de « préserver les espaces collinaires des effets de la loi Alur... Sauf que les nouvelles dispositions (majoration des prospects) vont produire plus d'effets pervers qu'autre chose. Comme celui d'empêcher des parents de céder un « bout de terrain » à leurs enfants pour qu'ils construisent leur logement ou

même de dévaloriser le prix de vente du bien d'un couple de retraités prévoyant qui aspire à une nouvelle vie en « résidence Séniors ».

Il y a une certaine hypocrisie intellectuelle derrière tout cela... Car le véritable marqueur urbanistique à Mouans-Sartoux ces 3 dernières années jusqu'à l'horizon 2016/17 restera bien la construction de plus de 500 logements dont 460 « locatifs sociaux. »

Christophe CHALIER



Energie : succès du défi des familles

Pour sa troisième édition, le Défi des Familles à Énergie Positive de Mouans-Sartoux a une nouvelle fois rencontré un franc succès.

Avec 25 familles participantes, cette année l'objectif était commun à l'ensemble des quatre équipes engagées et cela dans trois domaines :

- les économies d'énergie
- les économies d'eau
- la réduction des déchets.

90 % des objectifs atteints voire dépassés

Pour chacun de ces trois domaines, les économies étaient basées sur des modifications de comportement uniquement, sans investissements autre que celui moral.



Après la saisie de consommations de références des différents foyers, les objectifs étaient les suivants :

- 18 % pour l'énergie
- 10 % pour l'eau
- une division par 1,5 du volume de déchets.

Globalement 90 % des familles engagées ont atteint ces objectifs et les ont même largement dépassé en matière d'économies d'eau.

A l'issue de ces trois premières éditions, la commune a fait le choix de se donner une année de « brainstorming » pour élaborer un défi encore plus ambitieux, mobilisant encore plus de monde.

En effet, les 12 prochains mois vont faire l'objet d'un bilan quantifié des trois premières éditions ainsi que de la création d'un groupe de travail sur les orientations à donner à ce défi à nouvelle échelle pour fin 2017.

Biot - Mouans-Sartoux : des atomes crochus !

Le 15 juin s'est déroulée à Mouans-Sartoux une rencontre assez originale : une délégation de l'équipe municipale de Biot conduite par son maire, Guilaine DEBRAS (au premier plan sur notre photo) a partagé avec une délégation de l'équipe municipale de Mouans-Sartoux conduite par le maire Pierre ASCHIERI, un échange d'expériences afin que chaque commune puisse s'enrichir des capacités développées par l'autre. L'échange a permis de réfléchir ensemble aux difficultés que peuvent rencontrer des communes comme Biot et Mouans-Sartoux, deux petites villes de 10 000 habitants, soucieuses de répondre à leurs besoins par l'innovation, la qualité des équipements et des services mis à disposition de leur population. On y a parlé prévention des

risques naturels par la mise en œuvre des plans communaux de sauvegarde, de la restauration scolaire, de l'agriculture locale liée au développement du bio, de la collecte et du traitement des déchets, mais aussi à la participation des administrés à

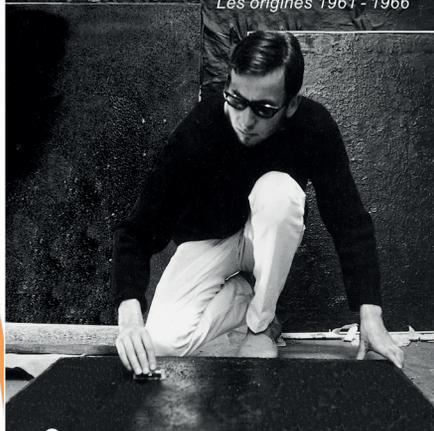
l'amélioration de la vie locale, culture...
Devant la quantité et la qualité des convergences qui rapprochent les deux communes, les maires et élus présents ont décidé de se revoir et de travailler ensemble.



Votre été à Mouans-Sartoux !

Découvrir !

EXPOSITION
12.06 - 13.11.2016
BERNAR VENET
Les origines 1961 - 1966



Espace de l'Art Concret
centre d'art contemporain / Mouans-Sartoux (06)
Château de Mouans 06370 Mouans-Sartoux / T. +33 (0)4 93 75 71 50 / S. www.espaceartconcret.fr

S'émerveiller !

feu d'artifice
vendredi 13 juillet
22 h - parking de la gare
à 21 h - retraite aux flambeaux

Proposé par le comité des fêtes de Mouans-Sartoux
infos à l'office de tourisme au 04 93 75 75 16

Chiner !

L'association Mouans Commerce
et la ville de Mouans-Sartoux proposent

Nocturne artisanale
dimanche 24 juillet 2016
de 18 h à minuit
entrée libre

- 18 h 30 : concert de jazz avec le *Marching Band Mouansois*
- 19 h : concours de chants et de musique (inscriptions sur place)
- 21 h : bal avec le groupe *Scoop*

Infos : office de tourisme de Mouans-Sartoux
tél. : 04 93 75 75 16.

Écouter !

26^e NUITS ESTIVALES CHÂTEAU MOUANS-SARTOUX

3 juillet **CROSSOVER**
8 juillet **FRANÇOIS ARNAUD**
15 juillet **ALMA ARGENTINA**
21 juillet **DANYEL WARO**
29 juillet **COLO DO RIO QUARTET**

2-7 août **BAL MUSETTE**
28 juillet - 15 août **BALETS TRADITIONNELS**
2-7 août **12^e FESTIVAL DE THÉÂTRE**

Rens. & Billetterie Office de Tourisme - T 04 93 75 75 16
Billetterie France Billet - www.ticketnet.fr - www.francebillet.com

Applaudir !

12^e FESTIVAL DE THÉÂTRE PROFESSIONNEL
Au clair de lune

2 AOÛT 21H15 - ESCURIAL DE MICHEL GHELDERODE
3 AOÛT 21H15 - QUARTET VOCAL PARODIQUE BURLESQUE
4 AOÛT 21H15 - MADAME EST MORTE DE MICHEL HEIM
5 AOÛT 21H15 - SOUS LE SAPIN LES EMMERDES DE JULIEN SIGALAS
7 AOÛT 21H15 - MA FEMME S'APPELLE MAURICE DE SEBASTIEN WAGNER

CHÂTEAU DE MOUANS-SARTOUX

ORGANISÉ PAR LA COMPAGNIE THÉÂTRALE DU CŒUR BLEU EN PARTENARIAT AVEC LA P.A.C.
RESERVATIONS : WWW.COMPAGNIEDUCŒURBLEU.COM - EMAIL : BRIGITTE.MSELLAT@ORANGE.FR
OFFICE DU TOURISME 04 93 75 75 16
BRIGITTE.MSELLAT 06 86 70 66 78 / 04 93 75 27 02

Danser !

L'Association Pour l'Animation du Château présente

bal musette
juillet et août 2016

tous les samedis
de 21 h à minuit !
sur la place de l'église

entrée libre

Organisation : **apac** | info : office de tourisme au 04 93 75 75 16
www.nuitsestivales.com

... mais aussi le cinéma de plein-air dans le parc du château de Mouans-Sartoux, chaque lundi à 21 h : lundi 11 Juillet : *Retour chez ma mère* / lundi 18 Juillet : *Camping 3* / lundi 25 Juillet : *Le monde de Dory* / lundi 1^{er} Août : *Ninja Turtles 2* / lundi 8 Août : *Le BGG : Le bon gros géant* / lundi 15 Août : *L'âge de glace 5* / lundi 22 Août : *Comme des bêtes*.
Les projections sont susceptibles d'être annulée en cas de mauvais temps (pluie ou vent fort) - infos : www.cinelastrada.fr



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.
email : papillon@mouans-sartoux.net
Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - mairie@mouans-sartoux.net
Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - www.mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.



Imprimé sur papier FSC issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.

Le bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux / n°10 juillet-août 2016